

Question sur la mise à jour de l'évaluation de l'impact sonore du nouveau tracé du boulevard du Vallon, entre le boulevard Bastien et l'avenue Chauveau

195

DA57

Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Référence au document « Climat_sonore_Nouveau_trace.pdf ». Québec

6211-06-0b4

Cette figure présente le climat sonore du nouveau tracé du boulevard du Vallon entre l'avenue Chauveau et le boulevard Bastien.

Trois images distinctes y figurent :

- 1 : Le portrait sonore futur du nouveau tracé sans bâtiment ni écran le long du tracé, afin de mieux situer les zones de perturbation sonore générées par ce nouvel axe.
- 2 : Le portrait sonore futur du nouveau tracé avec bâtiments (résidences à haute densité le long du boulevard (voir document « Secteur nord.pdf »)), mais sans écran, afin d'illustrer l'influence de ces bâtiments sur les zones de perturbation sonore.
- 3 : Le portrait sonore futur du nouveau tracé avec bâtiments (résidences à haute densité le long du boulevard du Vallon), et les écrans sonores requis aux extrémités, qui permettront de maintenir un niveau de perturbation sonore acceptable aux résidences existantes situées du côté est.

Les écrans sonores ont été calculés de manière à protéger le type de résidences qu'on y rencontre, soit du résidentiel à deux étages, et on constate que les immeubles à haute densité le long du nouvel axe n'ont pas d'influence sur le besoin en protection aux extrémités du nouveau tracé.

Source :
Jacques Boilard, ing.
Soft dB Inc.

Marcel Gagné, ing.
MTQ

2004-05-27